Evolution des statuts du Syndicat

Le comité syndical de Seine-et-Marne Numérique réuni le 21 juin a voté à l'unanimité les nouveaux statuts du syndicat mixte. Cette décision ouvre le champ des "services numériques" pour le syndicat en tant qu'activité complémentaire, tout en maintenant ses efforts sur l'aménagement numérique du territoire pour lequel il a été créé, il y a 10 ans. La sécurité numérique et les objets connectés constituent les deux domaines dans lesquels de premiers services seront développés. Ils seront accessibles aux membres du syndicat qui choisirons d'adhérer à ces services numériques, ainsi qu'aux communes du territoire des EPCI qui feront ce choix.